

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE TREZIERS

## Séance du 23 Mars 2018

Date de convocation : 14.03.18  
Nombre de membres en exercice : 9  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de procuration : 9  
Votes pour : 9  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0

2018/008

**OBJET : Vote des taux des taxes**

L'an deux mille dix-huit le vingt-trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

**Présents :** GAUVRIT JC – FAURE R — CHIVA N – CHIVA F – LOUVET M – RAMOS C  
– SANDRES M – MORLEY R – RICHOUD

**Secrétaire de séance :** Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les taux des taxes doivent être votés.

Il propose, comme l'année 2017 :

- |                           |          |
|---------------------------|----------|
| - Taxe d'habitation :     | 16,70 %  |
| - Taxe foncier bâti :     | 21,39 %  |
| - Taxe foncier non bâti : | 117,21 % |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Vote ces taux à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
DE LIMOUX LE

29 MARS 2018

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-Préfecture le  
Et notification du

